

GRANPRI 22 MÉ

DU 19 AU 22 MAI 2024

ELITE

OPEN

U19

ACCESS

Dimanche 19 mai

1^{er} tronçon : Matin

Rivière-Pilote / Diamant

2^{ème} tronçon : Après-midi

CLMI

Rivière-Pilote / Rivière-Pilote

Lundi 20 mai

Rivière-Pilote / Régale (Vignette)

Mardi 21 mai

Rivière-Pilote / Sainte-Anne

Mercredi 22 mai

Rivière-Pilote / Rivière-Pilote



Déroulement de la Manifestation

Vendredi 17 mai : Présentation de la manifestation (Salle des délibérations de la Mairie de Rivière-Pilote)

19h00 Réunion technique des directeurs techniques
Présentation de la compétition

Dimanche 19 mai : Etape 1 – Tronçon 1

07h30 Signature des coureurs (Marché de Rivière-Pilote)
08h15 Appel des coureurs
08h30 Départ de l'épreuve (81 km≈)
10h45 Arrivée des premiers coureurs
11h00 Remise des prix (Place du Marché)
11h15 Déjeuner à l'Ecole en Camée de Rivière-Pilote

Dimanche 19 mai : Etape 1 –Tronçon 2

14h00 Signature des coureurs (Rocher Zombi)
15h00 Départ du premier coureur
17h00 Remise des prix et collations à la salle Lumina Sophie (derrière la mairie)

Lundi 20 mai : Etape 2

12h00 Signature des coureurs (Marché de Rivière-Pilote)
12h45 Appel des coureurs
13h00 Départ de l'épreuve (118 km≈)
16h10 Arrivée des premiers coureurs
17h00 Remise des prix et collations

Mardi 21 mai : Etape 3

12h00 Signature des coureurs ((Marché de Rivière-Pilote)
12h45 Appel des coureurs
13h00 Départ de l'épreuve (130 km≈)
16h30 Arrivée des premiers coureurs
17h00 Remise des prix et collations

Mardi 22 mai : Etape 4

12h00 Signature des coureurs (Marché de Rivière-Pilote)
12h45 Appel des coureurs
13h00 Départ de l'épreuve (118 km≈)
16h10 Arrivée des premiers coureurs
16h45 Remise des collations Salle Frantz Rosine (Stade Alfred Marie-Jeanne)
17h30 Remise des prix (salle Frantz Rosine)

Annuaire de l'organisation

Directeur de l'organisation	Gustave JOACHIM-ARNAUD	0696 45 33 55
Trésorière	Linda REINETTE	0696 33 33 09
Hébergement	Linda REINETTE	0696 33 33 09
Médecin	Adrien DAYI	06 96 61 40 05
Assistant médecin	Guy Pierre MARTIAL	0696 33 38 91
Responsable logistique/Protocole	Linda REINETTE	0696 33 33 09
Responsable sécurité	Eric HONORE	0696 41 70 13
Ambulance	Alizés Ambulance	0696 22 70 40

Collège arbitral

Président du Jury	Marc GUIOSE
Adjoint	Moréno GABRIEL-REGIS
Arbitre 1	Anne-Alice FEVAL
Arbitre 2	Gustave FITTE-DUVAL
Juge à l'arrivée	Rosine THEODOSE
	Guylène GUSTO
	Geneviève BALMY
Chronométrateurs	Alain BABIN
	Aryce ARNIDAL
Arbitre Moto 1	Daniel SULLY
Arbitre Moto 2	Marie-Dominique COLONNETTE
Chrono Moto	Richard JEAN-ELIE
Ardoisier	Patrick CHARLEBOIS
Voiture balai	Inathéa TORRE-LOUIS
Délégué fédéral	Claudette ARICAT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Granpri 22 Mé - Edition 2024

• Article 1 – ORGANISATION

L'épreuve "GRANPRI 22 MÉ" édition 2024 est organisée par La Team Pédale Pilotine Maxo locations sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute du dimanche 19 mai au mercredi 22 mai 2024.

• Article 2 – TYPE D'EPREUVE

L'épreuve de classe 2.12.7 est inscrite au calendrier du Comité Régional Cycliste de la Martinique et est réservée aux coureurs hommes Elite, Open et Access. 2 classements particuliers (U19 et U23) sont prévus dans cette épreuve.

• Article 3 – PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes F.F.C. du Comité Régional Cycliste de la Martinique ainsi qu'aux clubs hors du département invités par le club organisateur.

Les équipes sont composées de 8 coureurs au maximum. **Les clubs peuvent présenter 2 équipes distinctes.**

Les équipes mixtes entre 2 clubs locaux sont autorisées. L'équipe mixte ne peut faire appel à des coureurs de club déjà engagés.

Les coureurs présents dans le département et affilié à un comité cycliste autre que celui de Martinique pourront y participer sous les couleurs de leur club et être assistés par un club de leur choix sous réserve d'inscription auprès du CRCM et du paiement de leur engagement fixé à 50,00 euros.

L'engagement des équipes est à faire auprès du CRCM. Pour les équipes mixtes, il devra comporter le cachet et la signature des présidents des clubs concernés.

Les frais d'engagement sont fixés à 35,00 euros par coureur.

• Article 4 – PERMANENCE

La réunion des directeurs sportifs se tiendra en présence du collège des commissaires, le vendredi 17 mai à 19 heures salle des délibérations de la Mairie de Rivière-Pilote.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fera à cette réunion.

Les clubs absents à cette réunion seront sanctionnés d'une amende de 100,00€.

• Article 5 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Un véhicule sera mis à la disposition des clubs.

• Article 6 – RADIO TOUR

Les informations de la course sont émises sur la fréquence déterminée lors de la réunion des directeurs sportifs.

• Article 7 – CONTROLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En cas de contrôle, il aura lieu dans une salle à proximité de l'arrivée de chaque étape.

• Article 8 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

En cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

• Article 9 – CLASSEMENTS

1. Classement général individuel au Temps

Le classement général individuel au temps s'obtient par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans toutes les étapes courues en tenant compte des éventuelles pénalités en temps.

En cas d'égalité de temps dans ce classement, les fractions de secondes enregistrées lors du contre la montre individuel seront totalisées pour départager les coureurs concernés.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Jaune.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers de ce classement final.

Une prime journalière de 30,00 euros sera attribuée au porteur du maillot.



2. Classement Général Points:

Le classement est obtenu par l'attribution de points attribués à l'arrivée des étapes et demi-étapes selon le barème suivant :

Etape en ligne du 1^{er} au 15^{ème} : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 09 - 08 - 07 - 06 - 05 - 04 - 03 - 02 - 01 points.

Demi-étape contre la montre du 1^{er} au 10^{ème} : 10 - 09 - 08 - 07 - 06 - 05 - 04 - 03 - 02 - 01 points.

En cas d'égalité au classement général Points, la place du coureur dans le classement général individuel aux temps sera prépondérante.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Blanc

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



3. Classement du Meilleur Grimpeur

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet des côtes précisés comme suit :

2^e catégorie : 10-8-6-4-3-2-1 point aux 7 (Sept) premiers coureurs classés au sommet.

3^e catégorie : 6-4-3-2-1 point aux 5 (Cinq) premiers coureurs classés au sommet.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1) Classement général individuel au temps.

Ce classement portera l'attribution d'un Maillot Blanc à Pois Rouge.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



4. Classement Meilleur U 23

Réservé aux coureurs de 19 ans à 22 ans.

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Rouge.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



5. Classement Meilleur Access

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Vert.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



6. Classement Meilleur U19

Réservé aux coureurs de 17ans et 18 ans.

Chaque jour, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, portera le Maillot Rose.

A l'issue de la dernière étape, le coureur le mieux classé au classement général individuel au temps, sera déclaré vainqueur.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



7. Classement général Points Chauds

Le classement général individuel des points chauds s'obtient par l'addition des points attribués comme suit :

Lors de chaque sprint intermédiaire : du 1er au 4ème coureur : 5 – 3 – 2 – 1 points.

En cas d'égalité au classement général individuel des points chauds, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1 – Nombre de premières places aux différents sprints intermédiaires
- 2 – Classement général individuel au temps.

Ce classement portera l'attribution d'un maillot bleu.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au leader du classement.



8. Classement général aux temps par équipe :

Le classement par équipe du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois meilleurs temps de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'obtient par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1) Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.
- 2) Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ; etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Le coureur le mieux classé de la première équipe portera le maillot orange

Une prime journalière de 20,00 euros sera attribuée au porteur de ce maillot.

Toute formation réduite à moins de 3 coureurs, est éliminée du classement par équipe.

Un trophée sera attribué aux 3 premiers du classement final.



• Article 10 : PORT DES MAILLOTS

Le leader de chaque classement est tenu de revêtir le maillot distinctif correspondant.

Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

- 1- Classement Général Individuel au Temps
- 2- Classement Général Points
- 3- Classement Général Meilleur Grimpeur
- 4- Classement Général du Meilleur Sprinter
- 5- Classement du Meilleur U23
- 6- Classement du Meilleur U19
- 7- Classement du Meilleur Access
- 8- Classement général par équipe

L'organisateur peut imposer à un autre coureur, classé en ordre utile, le port du maillot non revêtu par le leader dans le classement en question.

Le port des différents maillots est obligatoire.

Le refus d'en revêtir un des maillots, entraînera la mise hors de course.

- **Article 11 – PROTOCOLE**

Etape1 – Tronçon 1 Dimanche 19 mai	
Les 3 premiers de l'étape	3 coupes
1 ^{er} U19	1 coupe
1 ^{er} U23	1 coupe
1 ^{er} Access	1 coupe

Etape1 – Tronçon 2 Dimanche 19 mai	
Les 3 premiers de l'étape	3 coupes
1 ^{er} U19	1 coupe
1 ^{er} U23	1 coupe
1 ^{er} Access	1 coupe

Etape 2 – Mercredi 20 mai	
Les 3 premiers de l'étape	3 coupes
1 ^{er} U19	1 coupe
1 ^{er} U23	1 coupe
1 ^{er} Access	1 coupe

Etape 3 – Mardi 21 mai	
Les 3 premiers de l'étape	3 coupes
1 ^{er} U19	1 coupe
1 ^{er} U23	1 coupe
1 ^{er} Access	1 coupe

Etape 4 – Mercredi 22 mai	
Les 3 premiers de l'étape	1 coupe
1 ^{er} U19	1 coupe
1 ^{er} U23	1 coupe
1 ^{er} Access	1 coupe

CLASSEMENT GENERAL FINAL

	Vainqueur	2ème	3ème
Classement Général Individuel au Temps	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleur Sprinter	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleur Grimpeur	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleur U23	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleur U19	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleur Access	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général au points	1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classement Général Meilleure équipe	1 coupe	1 coupe	1 coupe

Les maillots des leaders des différents classements seront remis après l'arrivée de chaque étape dès que les classements seront officialisés et mis à disposition.

En cas de retard ou d'absence au protocole le coureur aura une amende de 50,00€.

Les directeurs techniques devront vérifier si leur coureur est retenu pour le contrôle médical à l'arrivée de chaque étape.

- Article 12 : GRILLE DES PRIX

	Dim 19 mai 1er tronçon	Dim 19 mai 2ème tronçon	Lundi 20 mai Etape en ligne	Mardi 21 mai Etape en ligne	Mercredi 22 mai Etape en ligne	Classement général final
1er	180,00 € C	100,00 € C	180,00 € C	180,00 € C	180,00 € C	500,00 € C
2ème	130,00 € C	80,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	400,00 € C
3ème	110,00 € C	60,00 € C	110,00 € C	110,00 € C	110,00 € C	300,00 € C
4ème	80,00 €	40,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	200,00 €
5ème	70,00 €	20,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	100,00 €
6ème	60,00 €		60,00 €	60,00 €	60,00 €	90,00 €
7ème	50,00 €		50,00 €	50,00 €	50,00 €	80,00 €
8ème	40,00 €		40,00 €	40,00 €	40,00 €	70,00 €
9ème	30,00 €		30,00 €	30,00 €	30,00 €	60,00 €
10ème	20,00 €		20,00 €	20,00 €	20,00 €	40,00 €

770,00 €	300,00 €		770,00 €	770,00 €	770,00 €	1 840,00 €
-----------------	-----------------	--	-----------------	-----------------	-----------------	-------------------

1er U19 1 coupe				
1er U23 1 coupe				
1er Access 1 coupe				

	Meilleur grimpeur	Meilleur Sprinter	Meilleur U19	Meilleur U23	Classement au point	Meilleur Access	Meilleur Equipe
1er	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C	130,00 € C
2e	80,00 € C	80,00 € C	80,00 € C	80,00 € C	80,00 € C	80,00 € C	80,00 € C
3e	30,00 € C	30,00 € C	30,00 € C	30,00 € C	30,00 € C	30,00 € C	30,00 € C
	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €

Port maillot	680,00 €
--------------	-----------------

Total des gains: 7 580€

LE PARCOURS

Dimanche 19 mai 2024

Etape 1 – 1^{er} tronçon - 81 km

Signature : 7h30 (Marché de Rivière-Pilote)

Appel des coureurs : 7h45

Départ fictif : 08h3

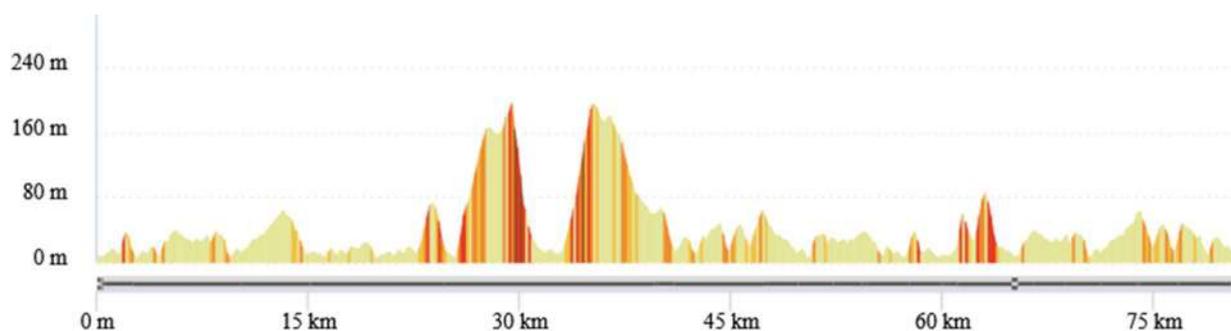
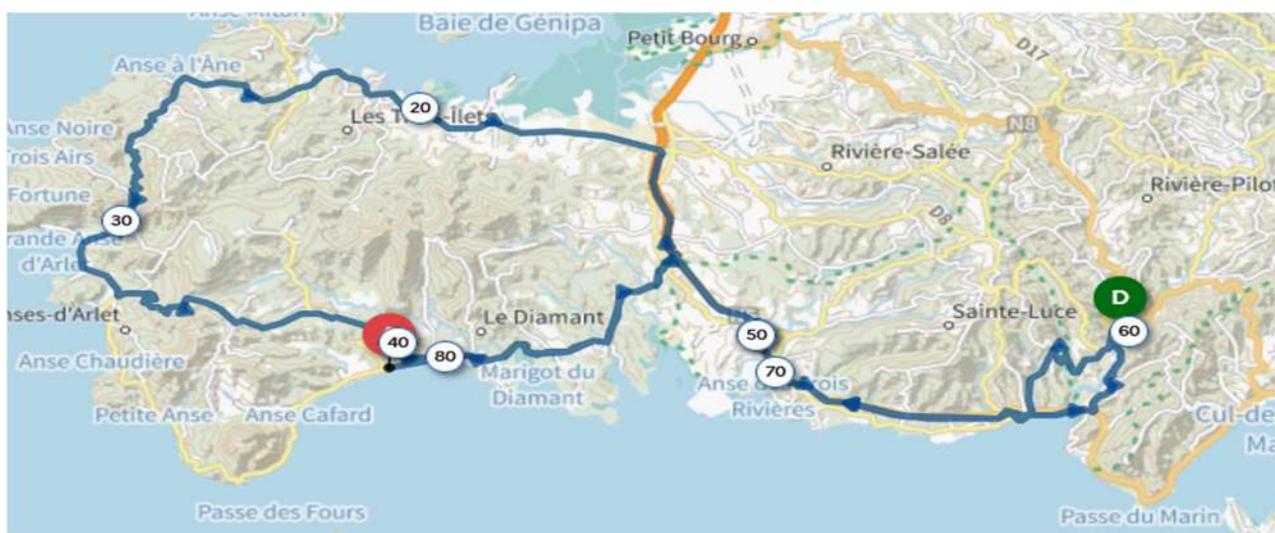
0 (Marché)

RIVIERE-PILOTE

LE DIAMANT (MARCHE)



Départ fictif : Marché –**Départ réel :** Giratoire Rocher Zombi – Giratoire Poirier – Sainte-Luce – Giratoire Désert – Giratoire Céron Sainte-Luce – Pont du Diamant – Echangeur Rivière-Salée/Trois-Ilets- Maison de la Canne – Trois-Ilets – Anses d’Arlet – Abbé Le Roy – Diamant Giratoire Neg Marron – Giratoire Les coteaux – Direction Céron via RN5 – Giratoire Désert – Giratoire Frangipanier – Giratoire Poirier – Rocher Zombi – Rivière-Pilote (Mairie) – Giratoire RLDM – Trou au Diable – Gare routière Sainte-Luce – Station Total – Giratoire Céron – Echangeur Diamant – Station Total Taupinière – Giratoire La Cherry – Direction D37 – **Marché du Diamant Arrivée**



Dimanche 19 mai 2024

Etape 2 – 2^{ème} tronçon

C.L.M individuel : 15 km

Signature : 14h00

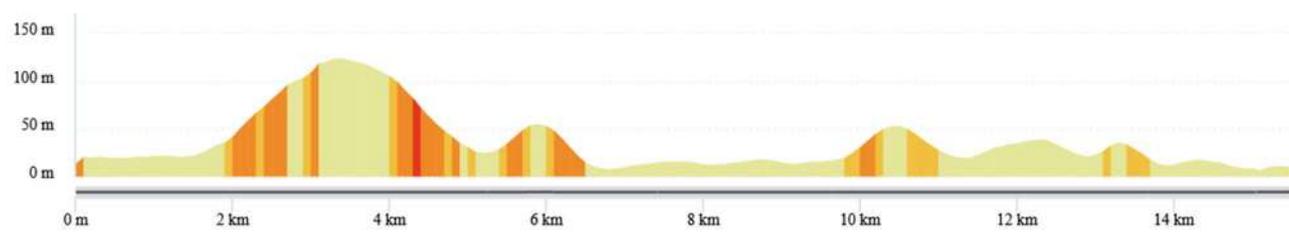
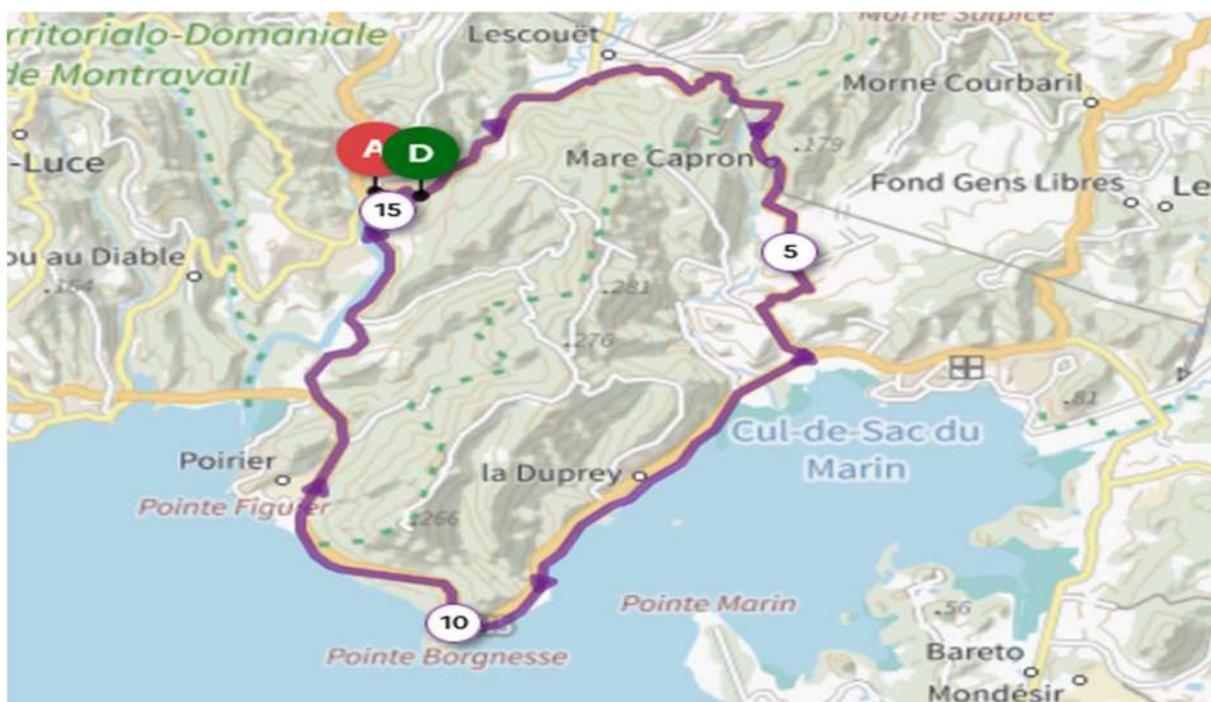
Départ du 1^{er} coureur : 15h00

RIVIERE-PILOTE (ROCHER ZOMBI)

RIVIERE-PILOTE (MAIRIE)



Départ Rocher Zombi – Carrefour de Lourdes- Sommet de Mare-capron- Grand fond – Giratoire carrefour market-Giratoire Duprey-Giratoire Poirier – Giratoire Rocher zombi – Mairie- Arrivée



Lundi 20 mai 2024

Etape 3

Course en ligne : 118 km

Signature : 12h00

Appel des coureurs : 12h45

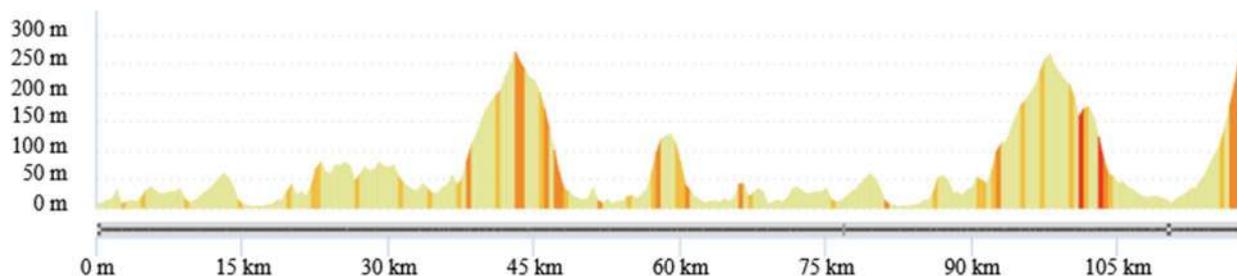
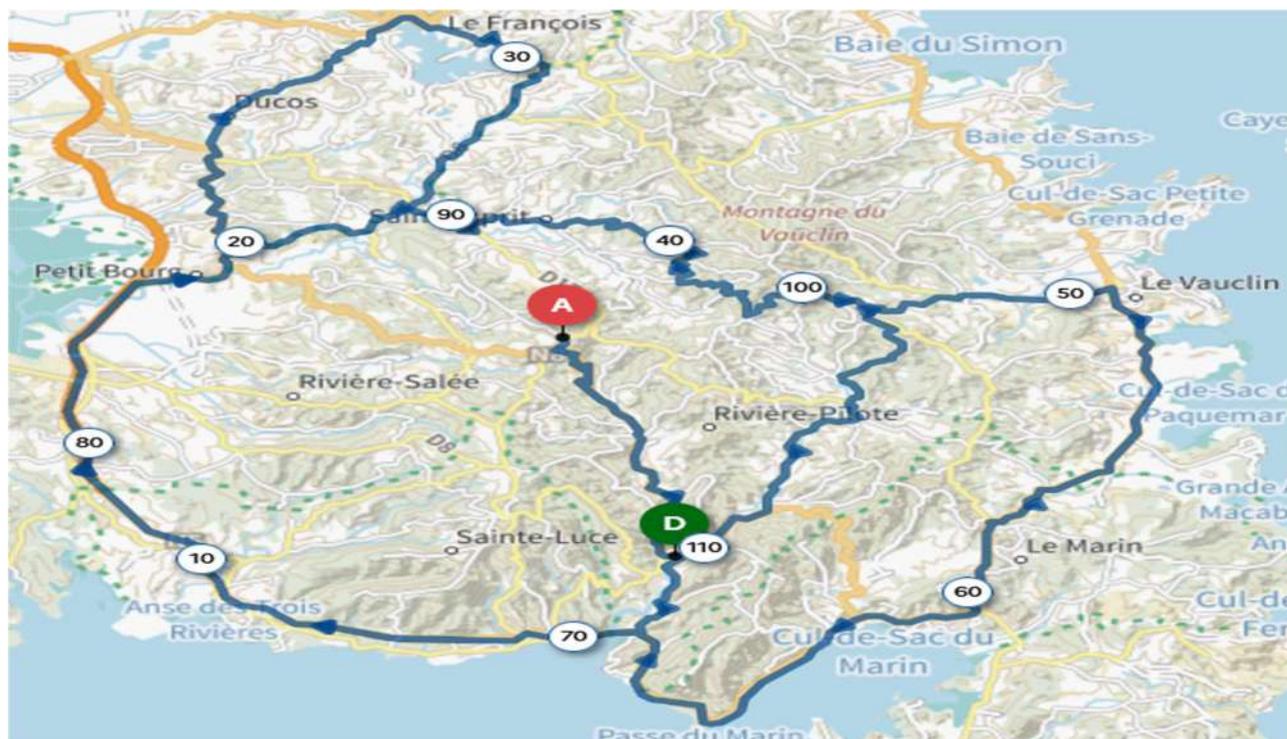
Départ fictif : 13h00 (Marché)

RIVIERE-PILOTE

RIVIERE-PILOTE (Vignette)



Départ fictif : **Marché** –Départ réel : **Giratoire Rocher Zombi** – Giratoire Poirier – Giratoire Désert – Giratoire Céron– Giratoire Lafayette - Giratoire Petit-Bourg – Petit-Bourg – Croisée EDF – Lapalun – Giratoire Lourdes – Morne Vert – 4 croisées – Croisée Gaborin – Mairie du Saint-Esprit – Giratoire Peter Maillet – Ecole de Valatte – Poisselle Services – Croisée Raquette - Giratoire La Montagne – Stade du Vauclin – Sommet de Massel – Giratoire carrefour Market– Giratoire Duprey–Giratoire Poirier – Giratoire Frangipanier - Giratoire Céron– Giratoire Lafayette –Giratoire Petit-Bourg – Petit-Bourg – Croisée EDF – Hôpital du Saint-Esprit- Mairie du Saint-Esprit – Giratoire Peter Maillet – Ecole de Valatte – Poisselle Services – Croisée Raquette–Sommet de Raquette – Croisée de Lourdes- Giratoire Rocher Zombi – Eglise de Rivière-Pilote- Mauny- Sommet de Régale- Tourner à droite- **Intersection Vignette Arrivée**



Mardi 21 mai 2024

Etape 3

Course en ligne :130 km

Signature : 12h00

Appel des coureurs : 12h45

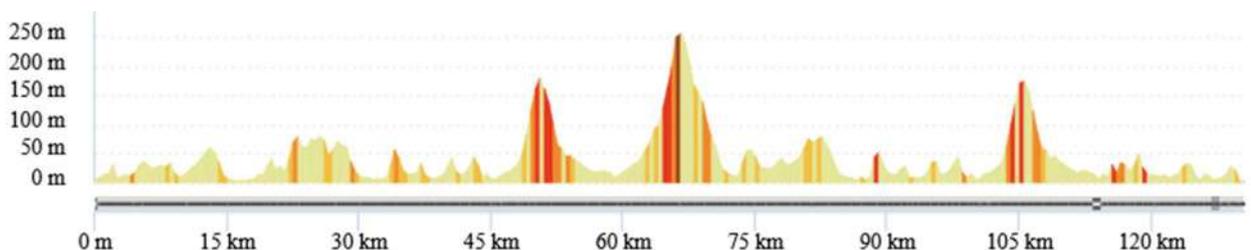
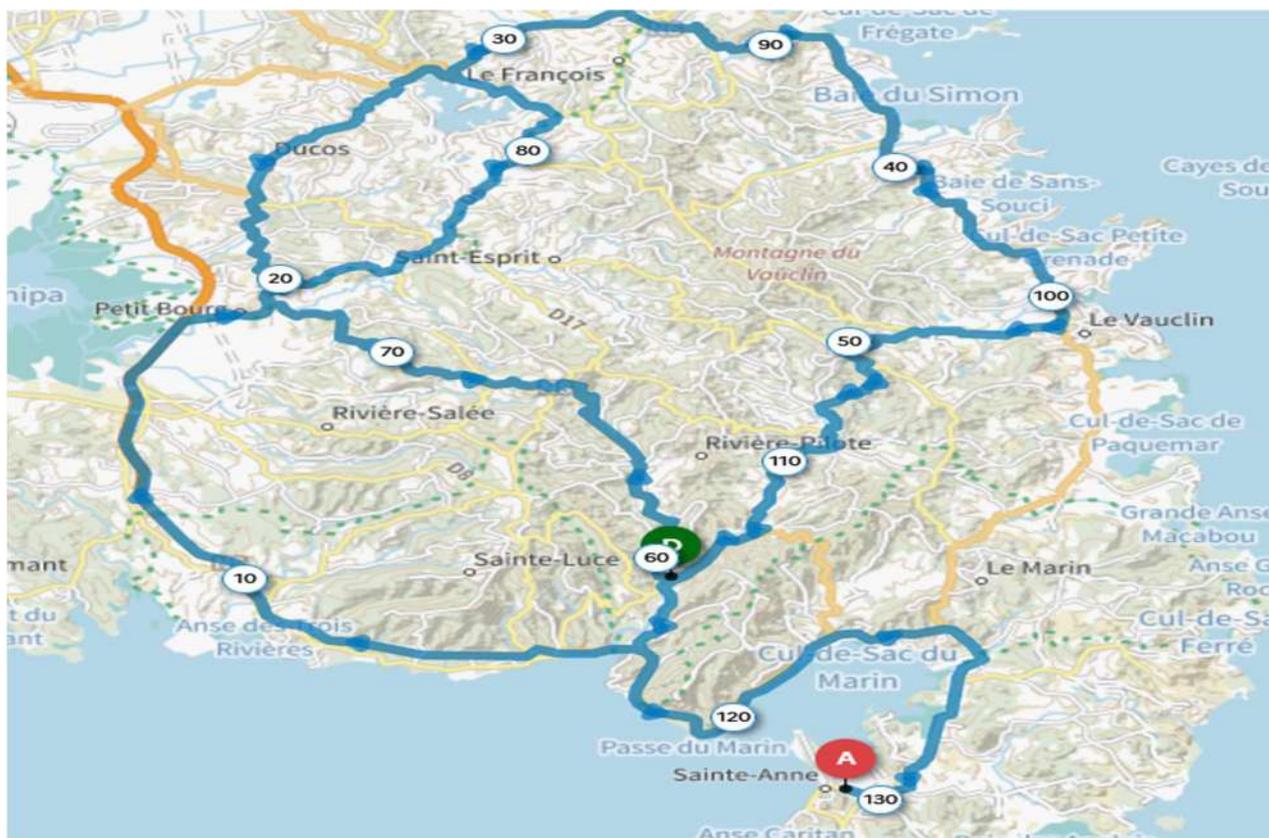
Départ fictif : 13h00 (Marché)

RIVIERE-PILOTE

SAINTE-ANNE



Départ fictif : Marché –Départ réel : Giratoire Rocher Zombi – Giratoire Poirier – Giratoire Désert – Giratoire Céron– Giratoire Lafayette - Giratoire Petit-Bourg – Petit-Bourg – Croisée EDF – Lapalun – Giratoire Lourdes – Morne Vert – Giratoite 4 croisées – Giratoire Martienne – Morne Lacroix – Giratoire Château Paille – Stade du Vauclin – Croisée Raquette Sommet de Raquette – Croisée de Lourdes- Giratoire Rocher Zombi – Mairie de Rivière-Pilote- Mauny- Sommet de Régale – Petit-Bourg – Croisée EDF – Hopital du Saint-Esprit- Croisée Gaborin – Giratoire 4 croisées - Giratoire Martienne – Morne Lacroix – Giratoire Château Paille – Stade du Vauclin – Croisée Raquette Sommet de Raquette – Croisée de Lourdes- Giratoire Rocher Zombi – Giratoire Poirier – Giratoire Duprey – Giratoire Carrefour Market – Carrefour Fouquette – Gendarmerie – Giratoire Cap Chevalier – Giratoire Val d'or – **Pointe du Marin Arrivée**



Mercredi 22 mai 2024

Etape 4

Course en ligne :118 km

Signature : 12h00

Appel des coureurs : 13h45

Départ fictif : 14h00 (Marché)

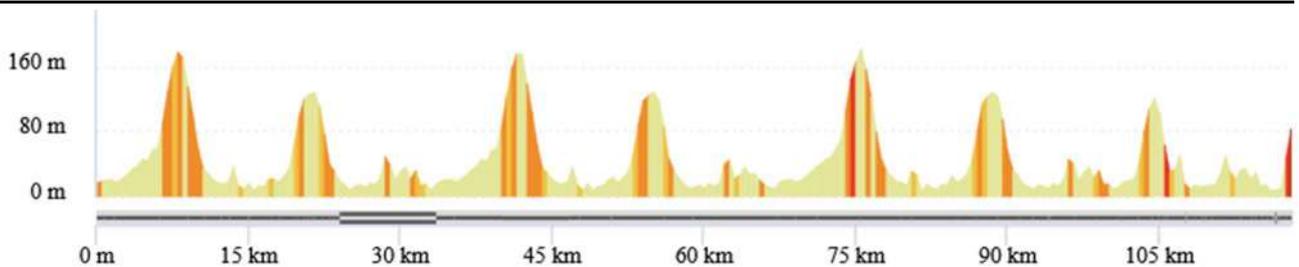
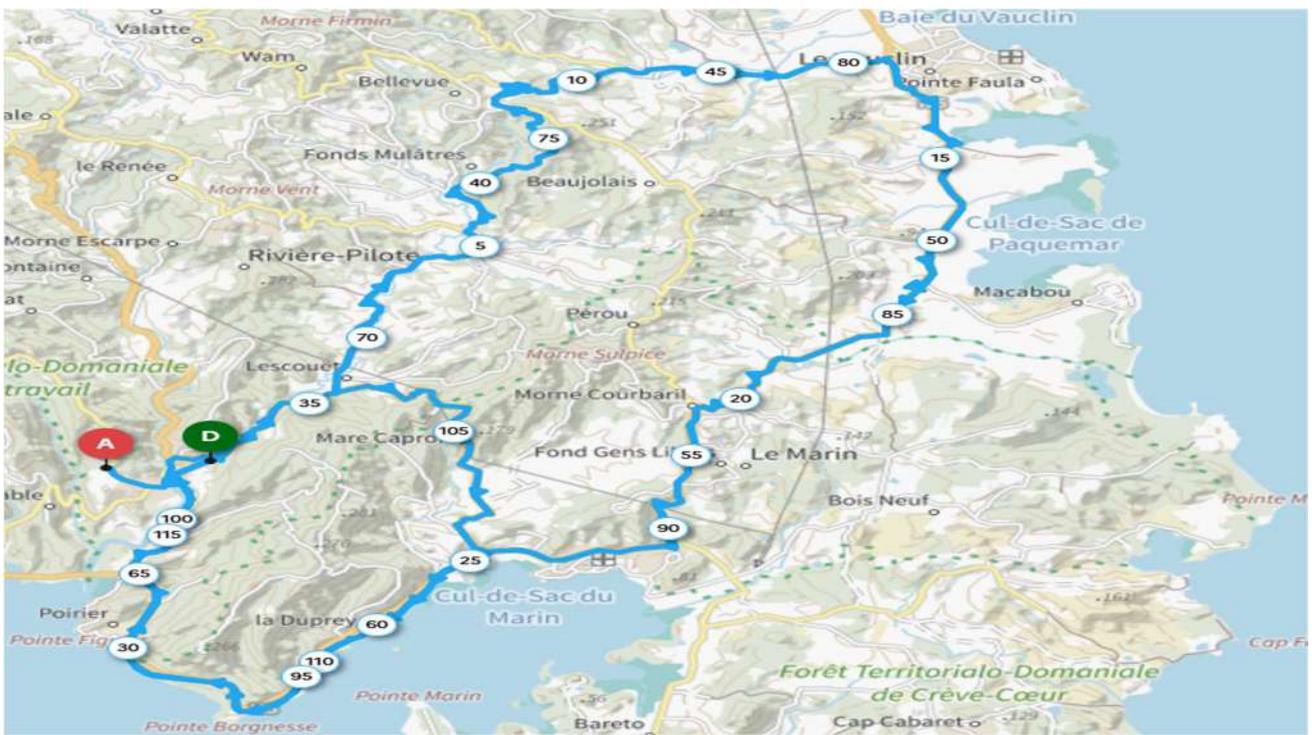
RIVIERE-PILOTE

RIVIERE-PILOTE

(Stade Alfred Marie-Jeanne)



Départ fictif : Place La Savane – Départ réel/ Rocher Zombi – Croisée Lourdes – Sommet Josseaud – Croisée Raquette – Stade Vauclin – Entrée du bourg du Vauclin – Direction Le Marin – Macabou – Morne Courbaril – Carrefour Market Marin – Giratoire Duprey – Giratoire Poirier – Giratoire Rocher Zombi **3 TOURS** - Carrefour de Lourdes- Sommet de Mare-capron- Grand fond – Giratoire carrefour market-Giratoire Duprey-Giratoire Poirier – Giratoire Rocher zombi - Giratoire RLDM – **Stade Alfred Marie-Jeanne Arrivée**



Parcours Etape 1- Tronçon 1



Dimanche 19 mai 2024-Etape 1 Tronçon 1

Route N°	Itinéraire	Kilomètres		Temps de passage théorique 38km/h	Observations
		du départ	de l'arrivée		
	Marché de Rivière-Pilote				Départ fictif
N8	Giratoire Rocher Zombi	0	81,5	08:30	Départ réel
N5	Giratoire Poirier	2,3	79,2		
N5	Station TOTAL-Sainte-Luce	5,5	76,0		
N5	Pont du Diamant	12,3	69,2		PC
N5	Echangeur de Rivière-Salée//Trois-Ilets	14,8	66,7	08:53	
D7	Maison de la Canne	19,7	61,8		
D7	Trois-Ilets	20,8	60,7		OR
D7	Galochat (Ecole)	27,9	53,6		PM Cat 2
D7	Anses d'Arlets	32,5	49,0	09:21	
D7	Sommet Abbé Le Roy	35,0	46,5		PM Cat 3
D7	Giratoire Nèg Marron	40,3	41,2		
D7	Giratoire Les Coteaux	47,1	34,4	09:45	PC
	<i>Direction RN5</i>				
N5	Giratoire Céron	49,3	32,2		
N5	Giratoire désert	51,8	29,7		
N5	Giratoire frangipanier	54,2	27,3	09:55	
N5	Giratoire Poirier	57,1	24,4		
N8	Rocher Zombi	59,5	22,0		
	Eglise de Rivière-Pilote	59,9	21,6		
D18	Giratoire RLDM	60,5	21,0		
D18	Trou au diable	62,4	19,1	10:08	PM Cat 2
	Gare routière Sainte-Luce	64,7	16,8		
N5	Station TOTAL-Sainte-Luce	66,4	15,1		
N5	Giratoire Céron	70,9	10,6		FR
N5	Echangeur du Diamant	73,2	8,3	10:25	
D7	Station service Total Taupinière	76,3	5,2		
D7	Giratoire La Cherry	78,6	2,9		
	<i>Direction D37</i>				
D37	Marché du Diamant	81,5	0	10:40	ARRIVEE

Parcours Etape 1 - Tronçon 2



Dimanche 19 mai 2024-Etape 1 Tronçon 2

N°	Itinéraire	Kilomètres		Temps de passage théorique	Observations
		du départ	de l'arrivée	38km/h	
N8	Rocher Zombi	0	15,6	15:30	DEPART
N8/D18	Carrefour de Lourdes	1,7	13,9	15:32	
N8	Somnet cote Mare Capron	2,6	13,0	15:34	
N8	Grand Fond	5,2	10,4	15:38	
N5	Giratoire Carrefour Market	6,4	9,2	15:40	
N5	Giratoire Duprey	8,3	7,3	15:43	
N5	Giratoire Anse figuier	11,7	3,9	15:48	
N5/N8	Giratoire Poirier	13,3	2,3	15:50	
N8	Giratoire Rocher Zombi	15,2	0,4	15:52	
	Mairie	15,6	0	15:53	ARRIVEE

Parcours Etape 2

Lundi 20 mai 2024-Etape 2



Route N°	Itinéraire	Kilomètres		Temps de passage théorique	Observations
		du départ	de l'arrivée	38km/h	
	Marché de Rivière-Pilote				DEPART FICTIF
N8	Giratoire Rocher Zombi	-	118,2	13:00	DEPART REEL
N8/N5	Giratoire Poirier	2,3	115,9		
N5	Giratoire Frangipanier	5,2	113,0		
N5	Giratoire Céron	10,0	108,2		
N5	Echangeur de Rivière-Salée	15,7	102,5	13:24	PC
N5/N7	Giratoire Petit-Bourg	17,4	100,8		
N8	Petit-Bourg	18,9	99,3		
N8	Croisée EDF	19,5	98,7		
N8	Lapalun	22,0	96,3	13:34	PM Cat 3
N8/D4	Giratoire Lourdes	22,9	95,4		OR
D4	Morne-Vert	25,4	92,8		
N6/D16	Giratoire 4 croisées	28,2	90,1		
D16/D6	Carrefour Gaborin	30,6	87,6		
D5	Mairie du Saint-Esprit	35,2	83,0	13:56	PC
D5	Giratoire de Régale	36,2	82,1		
D5	Giratoire Peter Maillet	37,8	80,5		
D5	Ecole de Valatte	41,6	76,6		
D5	Sommet de Valatte				PM Cat 3
D5	Poisselles Service (Abondance)	44,7	73,5		
D5	Carrefour Raquette	46,6	71,7		
D5	Giratoire La Montagne	48,1	70,1		
D5	Stade du Vauclin	49,8	68,4	14:18	
	<i>Direction du Marin</i>				
N6	Sommet de Massel	58,2	60,0		PM Cat 3
N5	Giratoire Carrefour Market (Annette)	62,3	55,9	14:38	
N5	Giratoire de Duprey	64,3	54,0		PC
N5	Giratoire de Poirier	69,0	49,3		
N5	Giratoire Frangipanier	71,9	46,4		
N5	Giratoire Céron	76,7	41,5		
N5	Echangeur de Rivière-Salée	81,5	36,8	15:08	
N5/N7	Giratoire Petit-Bourg	84,2	34,1		
N8	Petit-Bourg	85,7	32,5		
N8	Croisée EDF	86,3	31,9		
D6	Hopital du Saint-Esprit	88,8	29,4		
D5	Mairie du Saint-Esprit	89,5	28,8	15:21	
D5	Giratoire de Régale	90,4	27,8		
D5	Giratoire Peter Maillet	92,0	26,2		
D5	Ecole de Valatte	96,4	21,8		
D5	Sommet de Valatte				PM Cat 3
D5	Poisselles Service (Abondance)	99,5	18,7		
D5/D18	Carrefour Raquette	101,3	16,9		
D18	Sommet de Raquette	101,8	16,4	15:40	
D18/N8	Carrefour de Lourdes	108,6	9,6		
N8	Giratoire Rocher Zombi	110,4	7,9		FR
N8	Mairie de Rivière-Pilote	110,7	7,6		
	<i>Direction Régale</i>		118,2		
N8	Giratoire de Concorde	112,5	5,7	15:57	
N8	Route de Régale (Mauny)	113,8	4,4		
N8/D17	Sommet de Régale	117,8	0,4		
	<i>Tourner à droite vers la D17</i>		-		
D17	Intersection Vignette	118,22	0	16:10	ARRIVEE-PM Cat 2

Parcours Etape 3

Mardi 21 mai 2024-Etape 3



Route N°	Itinéraire	Kilomètres		Temps de passage théorique	Observations
		du départ	de l'arrivée	38km/h	
Bourg	Rivière-Pilote (Mairie)				Départ fictif
N8	Rocher Zombi	0,0	130,41	13:00	Départ réel
N5	Giratoire Poirier	2,3	128,1		
N5	Giratoire Frangipanier	5,2	125,2		
N5	Giratoire Céron	10,0	120,4		
N5	Echangeur de Rivière-Salée	15,0	115,4	13:23	PC
N5/N7	Giratoire Petit Bourg	17,6	112,8		
N8	Petit-Bourg	19,0	111,4		
N8	Croisée EDF	19,6	110,8		
N8	Lapalun	22,0	108,4	13:35	PM Cat 3
N8/D4	Giratoire Lourdes	22,9	107,5		
D4	Morne Vert	25,2	105,2		
N6/D6	Giratoire 4 Croisées	28,3	102,1	13:45	OR
N6/D6	Giratoire Martienne	32,0	98,4		
N6	Morne Lacroix	33,8	96,6		PM Cat 3
N6	Giratoire Château Paille	44,7	85,7	14:10	
D5	Stade du Vauclin	46,6	83,8		PC
D18/D5	Carrefour Raquette	49,8	80,6	14:19	
D18	Sommet Raquette	57,3	73,1		PM Cat 3
N8	Carrefour de Lourdes	57,1	73,3	14:30	
N8	Giratoire Rocher Zombi	59,0	71,4		
N8	Mairie de Rivière-Pilote	59,3	71,1		
N8	Régale (Sommet)	66,0	64,4	14:45	PM Cat 2
N8	Giratoire Petit Bourg	72,9	57,5		
N8/D6	Croisée EDF	73,5	56,9		
D6	Saint-Esprit (Hopital)	76,0	54,4	15:00	
D6/D16	Croisée Gaborin	81,0	49,4		
D16/N6	Giratoire 4 Croisées	83,1	47,3		
N6	Giratoire Martienne	86,8	43,6		PC
N6	Morne Lacroix	88,7	41,7		PM Cat 3
N6	Giratoire Château Paille	99,5	30,9	15:37	
D5	Stade du Vauclin	101,4	29,0		
D5/D18	Carrefour de Raquette	104,6	25,8		
D18	Sommet Morne Raquette	105,1	25,3	15:45	PM Cat 3
D18/N8	Carrefour de Lourdes	112,0	18,4		
N8	Giratoire Rocher Zombi	113,8	16,6		
N5	Giratoire Poirier	116,0	14,4	16:03	FR
N5	Giratoire Duprey	120,7	9,8		
N5	Giratoire de Carrefour Market	122,6	7,8	16:14	
N5	Direction Bourg du Marin				
N5	Carrefour de Fouquette	124,3	6,1		
D9	Gendarmerie du Marin	124,9	5,5	16:18	
D9	Giratoire de Cap chevalier	126,2	4,2		
D9	Giratoire de Val d'Or	129,8	0,6		
D9	Pointe du Marin	130,41	-	16:30	ARRIVEE

Parcours Etape 4

Mercredi 22 mai 2024-Etape 4



Route N°	Itinéraire	Kilomètres		Observations	Temps de passage théorique
		du départ	de l'arrivée		38km/h
	Départ fictif: Marché de Rivière-Pilote				
N8	Rond Point Rocher Zombi (Rivière-Pilote)	0,0	118,0		13:00
N8	Croisée Lourdes	1,8	116,2		
D18	Carrefour Josseaud	6,2	111,8		
D18	Sommet Josseaud	8,5	109,5	PM Cat 2-1er,2è, 3è passage	
D18/D5	Croisée Raquette	9,0	109,0		13:14
D5	Giratoire La Montagne	10,6	107,4		
D5	Stade du Vauclin	12,3	105,7	PC	
D5	Giratoire Entrée du bourg	13,1	104,9		
	<i>Direction du Marin</i>		118,0		
N5	Entrée de Macabou	17,2	100,8		
N5	Habitation Massel	19,1	98,9		
N5	Intersection Pérou	20,6	97,4	PM Cat 3-1er,2è, 3è passage	
N5	Intersection Marin/Sainte-Anne	23,0	95,0		13:36
	<i>Direction Le Marin</i>		118,0		
N5	Giratoire Carrefour Market	24,6	93,4	OR	
N5	Giratoire Duprey	26,6	91,4		
N5	Giratoire Anse figuier	30,6	87,4		
N5	Giratoire Poirier	31,2	86,8		
N8	Giratoire Rocher Zombi	33,5	84,5	FIN DU 1er TOUR - PC	13:52
N8	Giratoire Rocher Zombi	67,3	50,7	FIN DU 2ème TOUR - PC	14:46
N8	Giratoire Rocher Zombi	101,1	16,9	FIN DU 3ème TOUR	15:42
N8	Carrefour de Lourdes	102,9	15,1	FR	
N8	Direction Mare Capron				
N8	Grand Fond	106,4	11,6		
N5	Giratoire Carrefour Market	107,5	10,5		
N5	Giratoire Duprey	109,5	8,5		15:52
N5/N8	Giratoire Poirier	113,0	5,1		
N8	Giratoire Rocher Zombi	116,4	1,6		16:04
	Direction Mairie de Rivière-Pilote				
D18/D8	Giratoire RLDM	117,6	0,4		
D8	R-P Stade Alfred-Marie-En Camée (ARRIVEE)	118,0	0,0	PM Cat 3	16:10

Partenaires du GRANPRI 22 MÉ EDITION 2024



Team Pédale Pilotine Maxo LOCATIONS

